



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

COMMUNIQUE

ENFIN le cessez-le-feu à Gaza : joie, espoir et inquiétudes !

Après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 19 janvier 2025, agissons pour un cessez-le-feu durable, la reconnaissance de l'Etat Palestinien aux côtés de l'Etat Israélien et pour la paix, la justice et la sécurité de toutes les populations dans la région.

Le Mouvement de la Paix salue l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 19 janvier 2025 qui a mis fin aux massacres à Gaza, et va permettre la libération de tous les otages israéliens et de plus de 1 000 prisonniers palestiniens, l'entrée sans restriction de l'aide humanitaire à Gaza et le retrait des troupes israéliennes de Gaza...

Nous partageons la liesse de la population palestinienne à Gaza et en Cisjordanie, et la joie des familles des otages et de la population israélienne lors des premières libérations intervenues depuis le 19 janvier. Immense émotion et espoir en voyant les images des premiers camions d'aide humanitaire s'ébranler à Rafah, alors qu'ils étaient empêchés par l'armée israélienne depuis des mois d'entrer à Gaza où le manque de produits de première nécessité menaçait la population de famine, avec un système de santé presque totalement détruit. L'accord prévoit également le retrait de l'armée israélienne et la question de l'avenir de Gaza et de sa reconstruction qui doit être menée par le Qatar, l'Égypte et l'ONU.

Certains des ministres d'extrême droite (démissionnaires depuis - tant mieux !) et Benjamin Netanyahu lui-même ne voulaient à aucun prix de cet accord. Le premier Ministre israélien a dû néanmoins l'accepter, alors qu'il est juste un complément à un texte élaboré depuis mai 2024. Il suscite de ce fait des critiques virulentes de la population israélienne à son encontre, l'accusant à juste titre d'avoir mis en danger la vie des otages par ce retard.

Cependant cet accord est bien fragile et tout reste à faire pour aboutir à un cessez-le-feu durable et surtout à une reprise de négociations pour aboutir à une paix durable et juste. Le Premier Ministre israélien, bien que très critiqué en Israël, et sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale, fera tout pour créer des prétextes pour reprendre la guerre, en témoignent les incidents meurtriers qui se sont déroulés en Cisjordanie à Jénine.

De plus, la nouvelle situation internationale avec l'élection de Donald Trump, le conforte dans ses positions. L'autosatisfaction de celui-ci, concernant son rôle pour obtenir cet accord a envahi largement les médias. Mais il a montré immédiatement sa vraie nature qui n'est pas celle d'un faiseur de paix, avec sa proposition de "nettoyer" Gaza en évacuant tous ses habitants dans les pays voisins ! **Celle-ci suscite de vives critiques dans les pays concernés et le monde arabe, mais aussi en Europe. Pour la France l'expulsion de la population de Gaza serait inacceptable et serait une entrave majeure à la solution à deux Etats.**

Quant à la population de Gaza, elle lui oppose un démenti cinglant par sa résilience et son courage. Des centaines de milliers de palestiniens déplacés à de multiples reprises se sont mis en route, dès la mise en œuvre du cessez-le-feu, pour rejoindre leurs lieux d'habitations sans doute en ruines ! Ils commencent à déblayer les gravats et reconstruire leurs maisons, même à mains nues, affirmant qu'ils n'abandonneront jamais leur terre !

Cette nouvelle et terrible guerre qui a provoqué la destruction quasi totale de ce territoire si plein de vie, a prouvé une fois de plus qu'il n'y a pas de solution militaire au Proche-Orient (ni ailleurs non plus !)

La volonté génocidaire de régler le problème en éliminant la population palestinienne par tous les moyens, au mépris de toute humanité, en violation du droit international et même en s'attaquant cyniquement à l'ONU et à ses agences (l'UNRWA) est un échec, même si aujourd'hui rien n'a changé pour la population de Gaza. Les dirigeants israéliens sous-estiment la détermination du peuple palestinien ; appuyé par l'ONU, le droit international et la solidarité grandissante partout dans le monde ; pour construire son avenir dans un Etat souverain et indépendant aux côtés de l'État d'Israël.

Les mobilisations internationales qui n'ont pas cessé de grandir durant ces 15 mois vont être déterminantes pour faire appliquer l'accord et la reprise de négociations pour aboutir à une paix durable et juste et la sécurité pour toutes les populations de la région.

C'est dans le cadre de la solution à deux Etats sur les frontières de 1973 avec Jérusalem comme capitale, que l'on peut y arriver. Elle est définie par les résolutions de l'ONU, reconnue par de nombreux Etats et les instances internationales, et permet l'autodétermination du peuple palestinien.

Le Mouvement de la paix continuera à développer sa campagne pour la reconnaissance immédiate de l'État palestinien auprès du Président Macron, l'Élysée se déclarant attaché à la solution à deux Etats, *"Israéliens et Palestiniens vivant côte à côte dans la paix, la dignité et la sécurité"*.

Le Mouvement de la Paix appelle ses comités à agir partout en France avec ses partenaires pour que la France veille à l'application de l'Accord de cessez-le-feu du 19 janvier 2025 et réaffirme ses exigences antérieures :

- le retrait des forces israéliennes des territoires palestiniens et du Liban, suspension de l'accord d'association UE/Israël,
- Libération de tous les otages et de tous les prisonniers palestiniens, au-delà de l'accord,
- Retrait de l'armée israélienne de Gaza et des territoires palestiniens,
- Entrée sans restriction de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza,
- Reprise des négociations pour une paix juste et durable entre Palestiniens et israéliens,
- Reconnaissance par la France de l'Etat de Palestine,
- Cessation immédiate des livraisons d'armes et de toute coopération militaire avec Israël,
- Sécurité de toutes les populations par la mise en place d'une force d'interposition des Nations Unies,
- Application des arrêts de la CPI, de la CIJ et pressions sur Israël pour l'application du droit international (en particulier par la suspension de l'accord d'association UE/Israël et jugement de tous les criminels de guerre, y compris ceux du Hamas)
- Maintien de l'UNRWA

Le Mouvement de la paix appelle à développer les solidarités avec tous les acteurs de paix en Palestine et Israël et à signer la pétition lancée sur la plateforme AVAAZ qui a recueilli plus de 2 millions de signatures : https://secure.avaaz.org/campaign/fr/palestine_recognition_now_fr_rb/

***Le Mouvement de la Paix
Le 30 janvier 2025***